

Budget—L'hon. John C. Crosbie

Malgré le risque d'une baisse de la production américaine, nous estimons que la production augmentera d'environ 1 p. 100 au Canada. Cela signifie que les créations d'emplois seront moins nombreuses l'an prochain et que notre taux de chômage risque de monter à environ 8¼ p. 100.

La hausse des prix de l'énergie fera monter l'indice des prix à la consommation. Il est probable que, en conséquence, la tendance à la hausse des salaires se maintiendra. L'évolution des rémunérations est déjà quelque peu préoccupante.

● (2030)

Nous devons voir plus loin que l'année 1980, même si les prévisions économiques sont plutôt aléatoires. Notre politique vise à améliorer les perspectives à long terme de l'économie canadienne; aussi doivent-elles reposer sur une évaluation du potentiel de l'économie.

Nous pensons que, à la faveur d'un redressement de l'économie américaine, un taux de croissance de 3½ à 4 p. 100 peut être atteint au Canada pour la période 1981-1985. Cela mènera à une certaine baisse du chômage. Toutefois, l'évolution structurelle de la population active ainsi que l'influence de l'assurance-chômage et d'autres programmes sociaux ont relégué au rang des souvenirs des taux de chômage de l'ordre de 4 ou 5 p. 100.

Notre plus grand défi est d'arriver à réduire l'inflation. Notre gouvernement appuie sans réserve la politique de la Banque du Canada consistant à réduire progressivement l'expansion monétaire. Le plan financier global du gouvernement et les mesures fiscales que je présente ce soir témoignent de notre détermination à résorber notre déficit. La politique fiscale devra désormais contribuer elle aussi à la lutte contre l'inflation et, ainsi, mieux répartir les restrictions que lorsqu'on utilise uniquement la politique monétaire pour parvenir à cette fin. Des capitaux plus abondants seront mis à la disposition du secteur privé pour financer ses investissements—à des taux d'intérêt moins élevés, nous l'espérons.

Si le public est convaincu de notre détermination à réduire l'inflation, il rajustera peut-être en baisse ses attentes. La hausse future des prix et des salaires pourrait dans ce cas être moins rapide que ne permettent normalement de le prévoir l'évolution récente de l'inflation, les taux assez élevés d'utilisation des capacités dans de nombreux secteurs et l'effet du renchérissement de l'énergie.

L'autre grand défi consiste à améliorer notre balance des paiements. D'après la plupart des prévisions, le déficit de notre balance courante devrait continuer à s'aggraver, principalement à cause du fardeau croissant des paiements d'intérêt, même s'il n'augmente pas en proportion du PNB. Pour améliorer cette situation, nous devons accroître nos exportations et diminuer nos importations. Il nous faut augmenter les investissements et élargir nos compétences afin d'obtenir une part plus importante du marché intérieur et des marchés internationaux.

L'amélioration de notre balance des paiements pourrait provenir dans une large mesure du secteur de l'énergie, par le biais de notre nouvelle politique de conservation et de prix du pétrole qui diminuera nos importations de brut. Comme les députés le savent, mon collègue le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Hnatyshyn) a annoncé que la hausse des exportations de gaz naturel recommandée par l'Office national de l'énergie a été approuvée. Les conclusions de l'Office sont en fait encourageantes. Les travaux intensifs

d'exploration et de mise en valeur effectués dans le bassin occidental se sont révélés payants. Nous disposons maintenant d'une plus grande sécurité d'approvisionnement pour le marché intérieur du gaz naturel, et pouvons accroître nos exportations. Cela aura un effet considérable sur la balance des paiements. Aux prix actuels, l'excédent de 3.8 trillions de pieds cubes devrait valoir environ \$15.5 milliards, et ce chiffre sera beaucoup plus élevé à mesure que les prix à l'exportation continueront d'augmenter.

Je voudrais maintenant revenir aux mesures que nous prévoyons pour réduire notre déficit.

LA DIMINUTION DU DÉFICIT DU GOUVERNEMENT

Nous nous proposons de ramener les besoins financiers du gouvernement d'environ \$10 milliards cette année à \$4.8 milliards en 1983-84. Nous réduirons les besoins de \$1¼ milliard l'an prochain afin de les abaisser à \$8.2 milliards pour 1980-81; d'autres diminutions suivront. Cette compression des besoins financiers est encore plus impressionnante en termes relatifs. Ceux-ci passeront de 3.9 p. 100 du PNB cette année à 1.1 p. 100 d'ici 1983-84. Quand nous en serons là, nous aurons réussi à réparer largement, sinon complètement, les dommages infligés aux finances de l'État par les cinq dernières années du gouvernement, qui avaient vu les besoins financiers passer de \$2 milliards, soit 1.4 p. 100 du PNB, en 1974-75 aux \$10 milliards enregistrés cette année.

Notre programme de réduction du déficit repose essentiellement sur des restrictions sévères de dépenses gouvernementales. Nous voulons contenir la croissance globale des dépenses de manière qu'elle ne dépasse pas 10 p. 100 au cours de chacune des quatre prochaines années. En termes réels, ces dépenses n'augmenteront pas. Pour réduire le déficit l'an prochain, nous avons dû renforcer ces restrictions de dépenses par des augmentations d'impôt, présentées dans le budget de ce soir. Le maintien des restrictions dans le cadre d'une croissance économique plus normale réduira encore le déficit sans autres augmentations d'impôt.

La diminution d'environ \$5 milliards des besoins financiers au cours des quatre prochaines années provient à la fois d'une hausse des ressources non budgétaires du gouvernement et d'une réduction de son déficit budgétaire. Celui-ci diminuera chaque année pour passer de \$11.2 milliards, soit 4.4 p. 100 du PNB cette année, à \$9.1 milliards, soit 2.1 p. 100 du PNB en 1983-84.

Compte tenu de l'inflation et des autres dépenses, monsieur l'Orateur, c'est une diminution remarquable. Avec le déficit budgétaire actuel, l'endettement net de l'État s'accroît à un rythme annuel de 20 p. 100. Imaginez, monsieur l'Orateur, 20 p. 100. Il en résulte évidemment une hausse du rapport entre la dette et les recettes du gouvernement et entre la dette et le PNB; cette situation contribue pour beaucoup à l'élévation rapide des frais d'intérêt, qui devrait être financée tôt ou tard par des augmentations d'impôts. Cette situation est insoutenable. Cette réduction progressive des déficits ramènera le taux de croissance de l'endettement net à moins de 10 p. 100 d'ici 1983-84. La dette de l'État cessera alors d'augmenter par rapport à l'économie et le service de la dette n'absorbera plus une proportion toujours croissante des dépenses gouvernementales.